

Transfert de salariés : Danger Grave et Imminent

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Voilà comment nous qualifions la situation de blocage dans laquelle la direction s'est installée dans le dossier des transferts de salariés de France Télévisions SA vers France Télévisions studio.

Mercredi 6 octobre, à la demande de la CSSCT (Commission santé, sécurité et conditions de travail) sous la houlette du secrétaire du Comité social et économique, nous étions réunis en CSE extraordinaire pour une alerte DGI (danger grave et imminent).

Une alerte pour interpeller en urgence la direction sur les risques psychologiques qui pèsent sur les femmes et les hommes concernés par ce transfert (plus de 80 salariés). La direction dit ne pas nier les témoignages que les élus ont produit en séance, mais pour autant propose un plan d'accompagnement inadapté !

Le souci n'est pas un manque de soutien psychologique, c'est bien le projet lui-même qui est nocif. Des témoignages validés par la médecine du travail en séance, ce qui est imparable pour la direction si elle était tentée de nier les propos des élus.

Le SNJ réitère donc sa demande claire et cohérente depuis le début. Ce projet doit être arrêté immédiatement ! De plus, les garanties données aux salariés et que la direction a communiquées par courrier individuel sont des garanties en trompe l'œil, car rien n'est dit quant à leur avenir si les émissions sont supprimées. Rien n'est dit non plus sur le régime appliqué en cas de licenciement !

Les élus du CSE siège, soutenus par le SNJ, la CGT, l'UNSA et la CFDT ont voté **une résolution** qui donne mandat au secrétaire du CSE pour qu'une enquête soit réalisée auprès des personnels en souffrance avec l'appui de psychologues indépendants. Le syndicat Force Ouvrière s'est abstenu, choisissant la voie de la négociation avec la direction, validant en quelque sorte le transfert.

La direction doit préserver la santé de ses salariés et mener toutes les actions nécessaires pour les protéger.

Ce n'est pas le cas ici en maintenant ce projet, elle met clairement en danger des personnes qui se disent trahies, qui ont perdu toute confiance après avoir tant donné à l'entreprise ! Des détresses que vos élus SNJ ne laisseront pas dériver encore plus longtemps.

Paris, le 8 octobre 2021